Cholet Dupont
FINANCE & PATRIMOINE

L'entrepreneur face à ses choix patrimoniaux

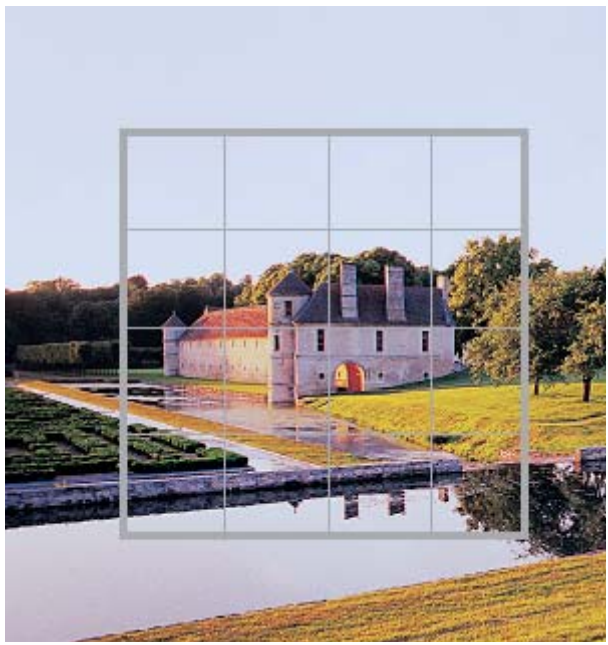

Sommaire

Objectif de ce livret

Qui sommes-nous ? Quels sont nos métiers ?

Un constat simple

Compréhension des enjeux et des défis

Suivi d'un processus équitable

Les questions essentielles

- Création reprise et développement d'entreprise : comment structurer son patrimoine professionnel ?
- Comment protéger son patrimoine et sa famille contre les risques de son activité ?
- Transmission d'entreprise : quelles stratégies patrimo niales développer autour de la loi PME ?
- Comment optimiser la transmission dans un cadre familial ?
- Comment anticiper la cession de l'entreprise ?
- Organiser la cession : quelles optimisations possibles ?

Les dernières mesures de référence

Conclusion

Nous contacter

Objectif de ce livret

Les prochains mois vont donner lieu à de nombreux transferts de propriété de titres sociaux et/ou de fonds de commerce.
L'impact du «papy boom» n'est pas étranger à ce phénomène.

Devant ce «champ de bataille» doublé d'une législation en perpétuel mouvement, vous pouvez vous sentir seul ou mal entouré.

La vocation de ce livret est de formaliser une prise de conscience qui vous permettra, soucieux d'organiser votre patrimoine professionnel et personnel, d'être sensibilisé aux enjeux de cette organisation et de vous poser les bonnes questions.

L'enchaînement de questions adaptées au contexte particulier de chacun entraîne un bon raisonnement qui, par définition, débouche sur une stratégie personnalisée.

Bien sûr, **ce livret n'a pas vocation à remplacer vos conseils habituels** mais à vous fournir des éléments qui vous permettront de vous diriger dans le labyrinthe de la législation : droit des sociétés, droit de la famille, droit fiscal...

Qui sommes nous ?

CHOLET DUPONT c'est plus de 2 siècles d'histoire... C'est aussi et avant tout l'alliance de valeurs et de savoir-faire au service de nos clients.

Chaque jour, nos clients sont au centre de nos préoccupations. Nous privilégions une gestion personnalisée de la relation. Tous nos clients sont en contact avec un conseiller en gestion privée qui s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire (gérant de portefeuille, conseillers en gestion de patrimoine, Avocat, expert-comptable...).

Notre ambition est d'apporter un service financier et patrimonial sur-mesure.

Quels sont nos métiers ?

Gestion de patrimoine

- Analyse patrimoniale
- Recherche d'optimisation
- Conseils et préconisations

Gestion d'actifs

- Définition du profil d'investisseur
- Investisseur en titres vifs et/ou OPCVM
- Accès aux services boursiers

Notre équipe vous accompagne

Un constat simple

- Un tiers des entreprises européennes changeront de propriétaires dans les 10 ans à venir en France.
- 500 000 entreprises pourraient être transmises d'ici à 2013.
- Plus de 90 % de ces 500 000 entreprises ont moins de 20 salariés.

Ces différents points nous conduisent à anticiper une demande de conseils en forte progression (préparation de la retraite, optimisation juridique, fiscale, sociale, manque d'expérience, craintes associées au projet...).

Notre rôle est de vous aider à mieux organiser votre patrimoine et ainsi préparer sa transmission.

Nos compétences dans les domaines clés tels que l'analyse financière, le juridique, la fiscalité et la qualité de notre accompagnement sont autant de garanties pour nos clients.

Compréhension des enjeux et des défis

Vous tissez des liens dont les périmètres peuvent se chevaucher (*cf. schéma ci-dessous*). Ainsi, un membre de votre famille peut être actionnaire (ou associé) mais également salarié de la société.

L'enjeu de la transmission est fondamental. Si la pérennité de l'entreprise est remise en cause en raison de l'instabilité de votre patrimoine, ce sont aussi des emplois qui disparaissent et des membres de votre famille qui se retrouvent en difficulté, et ce, quelle que soit la taille de l'établissement.

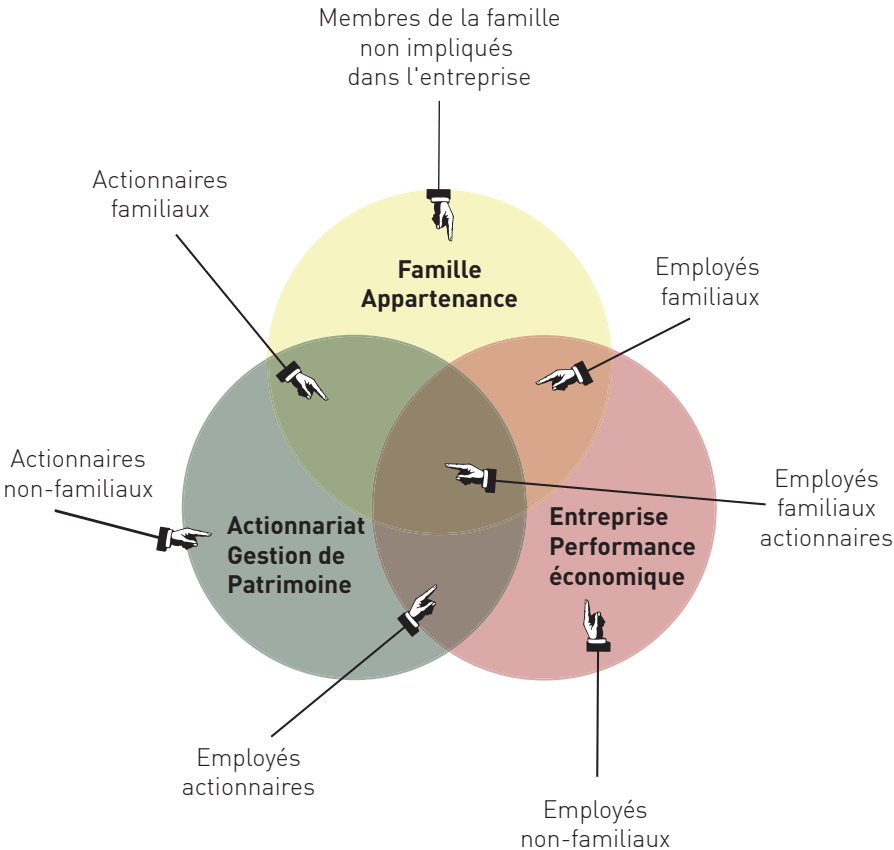

L'organisation patrimoniale n'est ni un luxe, ni un privilège, c'est une nécessité économique.

Suivre un processus équitable

En tant que dirigeant vous devez adopter une méthodologie d'analyse patrimoniale exploratoire et évolutive.
Sa pertinence, conjuguée à la définition précise de vos besoins et de vos objectifs, permettront de mettre en oeuvre une stratégie adaptée.

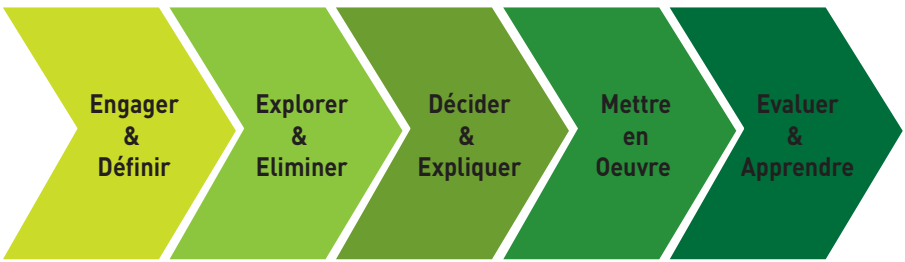

Communication & voix
Clarté
Cohérence
Changement possible
Culture d'équité

Création reprise et développement d'entreprise : comment structurer son patrimoine professionnel ?

Quelles structures choisir ? Quels aménagements envisager ? Quelle stratégie fiscale ?

- Quelle forme juridique ?
- Quel régime fiscal ?
- Comment organiser les relations des associés entre eux ?
- Pourquoi recourir à une SAS comme outil de détention du patrimoine professionel ?
- Quelles conséquences au regard de l'ISF en cas de détention de titres sociaux? quels allègements possibles ?
- Quelle optimisation privilégier (IR et/ou ISF) ?

Comment optimiser la rémunération ?

- Savoir valoriser le rendement global d'un système de rémunération : revenu immédiat, protection sociale, avantages en nature, épargne salariale,...
- Calculer la répartition optimale entre rémunération et dividendes, et autres formes
- Epargne professionnelle : tirer profit des avantages fiscaux et/ou sociaux.
- Créer un holding pour optimiser la rémunération du

Les questions essentielles

Comment protéger son patrimoine et sa famille contre les risques de son activité ?

Quels risques encourus ?

- La responsabilité pécunière du dirigeant : des règles complexes, un contentieux spécifique.
- La responsabilité pénale : la fraude fiscale.
- Difficultés de l'entreprise : quelles conséquences sur le patrimoine privé de l'entrepreneur ?

Quelles mesures de prévention ?

- Mettre sa résidence principale à l'abri des créanciers : SCI versus déclaration d'insaisissabilité.

Couple et entreprise

- Entreprendre à deux : la loi sur les PME.
- Quelles conséquences patrimoniales et fiscales d'un divorce sur l'entreprise ?
- Protéger le conjoint, préserver l'entreprise : quelles précautions à prendre ?

Les questions essentielles

Transmission d'entreprise : quelles stratégies patrimoniales développer autour de la loi PME ?

- Vendre ou transmettre son entreprise ?
- L'accompagnement du repreneur : quels enjeux ?
- Engagement de conservation des titres sociaux : quelle portée ?

Comment optimiser la transmission dans un cadre familial ?

- Donation de l'entreprise : transmettre en pleine propriété ou en démembrement ?
- Dons familiaux : quelles opportunités offertes par cette nouvelle faveur fiscale ?
- Cessions intra-familiales : quelles opportunités patrimoniales ?

Comment anticiper la cession de l'entreprise ?

- Donation avant cession : opportunité ou illusion ?
- Recourir à une holding : quels sont les effets de levier ?

Organiser la cession : quelles optimisations possibles ?

- Quelles modalités de cession privilégier ?
- Quelles conséquences fiscales ?
- Cession de titres dont la propriété a été démembrée : quelles difficultés ?

Les dernières mesures de référence

- Relèvement des seuils d'exonération des plus-values des PME par prise en compte du montant des recettes HT.
- Exonération totale des transmissions à titre onéreux et à titre gratuit de fonds de commerce d'une valeur inférieure ou égale à 300 000 euros et exonération dégressive entre 300 000 et 500 000 euros.
- Abattement pour durée de détention sur les plus-values immobilières des entreprises relevant de l'impôt sur le revenu et des sociétés à prépondérance immobilière.
- Maintien du report d'imposition en cas d'opération de restructuration.
- Exonération des plus-values de cession de valeurs mobilièresen fonction de la durée de détention.
- Maintien de l'exonération partielle de droits de mutation à titre gratuit des titres apportés à une holding de reprise.
- Exonération d'ISF de 75 % de la valeur des titres de la société
- dans laquelle le redevable exerce ou a exercé son activité principale.
- Relèvement à 75 % de l'exonération d'ISF des titres faisant l'objet d'un engagement collectif de conservation.
- Réduction d'IR et d'ISF pour les souscriptions au capital de PME.
- Amélioration du régime juridique des transmissions d'entreprises à titre gratuit.

Conclusion

Ce livret a pour objectif de vous sensibiliser à l'importance que revêt l'organisation et la gestion patrimoniale tout au long de votre vie et de celle de votre entreprise (création ou reprise, développement, restructuration, cession et transmission).

Plus cette prise de conscience est précoce, plus les risques liés à l'intéraction des patrimoines professionnel et personnel sont limités voire écartés.

Prenons deux exemples simples :

1. Le créateur d'entreprise doit veiller à choisir la forme d'exploitation la plus adaptée (individuelle ou sociétaire).

2. Le dirigeant d'entreprise qui se marie doit veiller à organiser sa situation personnelle pour protéger ses proches (notamment son futur conjoint) et son entreprise.

Le droit, la fiscalité et la finance offrent de formidables leviers patrimoniaux. Si vous souhaitez bénéficier d'une optimisation juridique, fiscale et financière, vous pouvez, à tout moment, choisir une stratégie patrimoniale répondant à la globalité de vos objectifs à court, moyen et long terme. Bien entendu vos choix ne sont jamais définitifs ; ils évoluent avec le temps, les opportunités conjoncturelles et les changements de situation.

Cependant, l'adoption d'une stratégie patrimoniale viable ne peut se faire qu'à partir :

- d'un bilan global de votre situation patrimoniale,

- d'une définition précise de vos objectifs,

Sans être exhaustifs, ces éléments de réflexion mettent en perspective le caractère incontournable de l'organisation et la gestion de patrimoine par les dirigeants d'entreprise.

Un autre argument appuie cette nécessité : depuis 2003 de nombreuses dispositions juridiques, fiscales, financières et sociales vous incitent à « penser votre patrimoine »...

Nous sommes là pour vous y aider et vous accompagner...

Une équipe à votre écoute

Pour tout renseignement composez le :

01 53 43 19 16